

L'inscription à une école de français langue première se prépare dès la naissance



Commission scolaire
francophone
du Yukon





L'apprentissage du français en contexte minoritaire anglophone, comme c'est le cas au Yukon, nécessite quelques stratégies dès la naissance de votre enfant.

2

L'apprentissage
multilingue

6

Immersion
vs
Français
langue première

8

Le processus
d'admission à nos
écoles de français
langue première.



L'apprentissage multilingue

*Tactiques à utiliser avec votre enfant et
certaines réalités au sujet de l'apprentissage de
plusieurs langues.*

Plus tôt c'est mieux!

Exposer un enfant à deux langues dès la naissance est le meilleur moyen pour qu'il devienne bilingue. Selon les études, un enfant doit être exposé à une langue de façon régulière pendant une à trois années avant de pouvoir s'exprimer dans celle-ci. Plus une langue est introduite tôt, plus facile sera son intégration.

L'âge préscolaire, entre 0 et 5 ans, est le moment le plus propice pour que votre enfant apprenne une deuxième langue.

Un nombre de mots équivalents

Le bilinguisme ne cause pas de retard de langage. Si un retard est présent dans une seule langue, on parle plutôt de retard d'acquisition de la langue. Le nombre de mots prononcés par un enfant unilingue est le même que chez l'enfant bilingue. Pour l'enfant bilingue, le total du nombre de mots se divise par contre dans les deux langues.

Le temps d'exposition

L'enfant doit être exposé au moins 30 % du temps à une langue; qu'il l'entende et la parle pour développer la capacité de l'utiliser. Pour bien assimiler une langue, des interactions sociales sont nécessaires. L'enfant peu exposé à une langue peut devenir un bilingue passif; il la comprend, mais ne la parle pas. L'exposition doit aussi être constante pendant plusieurs mois. Il est aussi recommandé d'avoir une routine pour encourager des moments en français dans la journée.

Le mélange des langues

Il se peut aussi que l'enfant utilise les deux langues dans une phrase. Ces mélanges sont une façon de communiquer efficacement quand le mot de l'autre langue lui échappe ou qu'il est plus difficile à prononcer. Avec le temps, l'enfant apprendra à communiquer dans une seule langue à la fois.

Les langues se nourrissent l'une de l'autre

Il n'est pas nécessaire que la première langue soit totalement maîtrisée pour commencer l'acquisition de la deuxième. Les deux langues ne se disputent pas le même espace dans le cerveau. Pour les psycholinguistes, la deuxième langue ne brime pas la première langue dite maternelle. Elles se nourrissent mutuellement l'une de l'autre.

Le rôle primordial des parents

Vous avez un rôle primordial à jouer pour donner un sens à l'apprentissage d'une langue. L'enfant doit pouvoir interagir dans une langue; l'entendre et la parler. Une langue s'apprend par la socialisation plutôt qu'avec la télévision ou une application.

Les meilleures tactiques pour transmettre une langue

Vous devez démontrer un sentiment de fierté et adopter une attitude positive face à l'utilisation de vos langues. L'une des conditions pour la transmission d'une langue est la valorisation de celle-ci et de sa culture. Voici quelques trucs pour faire une place aux langues au sein de votre famille.

La période de transition

Si vous n'avez jamais parlé français avec votre enfant, il serait risqué, voire insécurisant, de commencer du jour au lendemain. Dans ce cas, les options « un lieu, une langue » ou « une activité, une langue » sont les mieux adaptées pour intégrer le français petit à petit après avoir discuté de votre intention avec votre enfant.

Un parent, une langue : un parent parle à l'enfant dans une langue et l'autre parle dans l'autre langue. L'apprentissage de deux langues nécessite une exposition répétée et fréquente. Il faut parler la langue dans laquelle vous êtes le plus à l'aise. On souhaite que l'enfant associe la communication à quelque chose de positif à l'aide d'un bon modèle.

Un lieu ou un contexte, une langue : une langue est parlée à la maison, dans la voiture ou à la garderie. Visiter de la famille qui parle la langue de la minorité est

Les erreurs à éviter

Tester : L'apprentissage d'une autre langue doit se faire dans la joie et le plaisir. Il faut éviter de mettre trop de pression à l'enfant.

Se moquer : Il est normal que votre enfant mêle certains mots et qu'il en invente! Si ceux-ci vous font rire, évitez de vous moquer et encouragez-le à persévérer.

Mélanger : Il est préférable de ne pas mélanger les langues dans une même phrase lorsque vous vous adressez à votre enfant.

aussi un bon moyen. Par exemple, chez grand-maman on parle français.

Une activité, une langue : Faites une liste des services offerts en français et des activités dans la communauté (ex. : dentistes, bibliothèques, cours de natation, camps de jour l'été) afin de permettre à votre enfant de pratiquer le français à l'extérieur de la maison ou de l'école et de comprendre que cette langue est estimée.

Obliger : Il arrive qu'un enfant ne veuille plus parler une langue. Évitez de l'obliger, mais optez plutôt pour une approche qui valorise les deux langues. La langue préférée de votre enfant à l'âge de 5 ans ne sera pas nécessairement la même à l'âge de 10 ans. Il faut savoir s'adapter à la personnalité de chaque enfant.

Corriger : Une bonne façon de corriger est de redire la phrase en utilisant les bons mots. Il faut encourager l'enfant sans mettre l'emphase sur l'erreur.

Il faut persévérer

Ne vous découragez pas si votre enfant n'utilise pas les deux langues ou si son apprentissage stagne. Certains enfants peuvent nécessiter plus de temps d'exposition et plus d'interactions. Cela ne veut pas dire qu'il est préférable de se concentrer sur une seule langue. Élever un enfant dans deux langues demande un effort soutenu sur plusieurs années. Votre patience et vos efforts finiront par porter fruit!



Si votre famille vit en français seulement et que vous êtes inquiet pour l'acquisition de la langue anglaise par votre enfant, nous vous suggérons de contacter notre coordonnatrice aux services à la petite enfance et aux familles multilingues. Elle pourra vous partager les stratégies pour soutenir votre enfant dans l'apprentissage de l'anglais.

(867) **667-8680**, poste 4
genevieve.tremblay@yukon.ca



Immersion

v

L'immersion en français est une forme d'éducation bilingue, dans laquelle le **français langue seconde est utilisé** pour enseigner différentes matières.

Les élèves ne suivent **pas de cours de français supplémentaires**, mais cheminent plutôt à travers un programme où des matières (mathématiques, sciences, histoire, etc.) sont enseignées en français langue seconde.

On distingue l'immersion précoce et l'immersion tardive. L'immersion précoce commence en maternelle ou en 1^{re} année tandis que l'immersion tardive commence en 6^e année.

Le but des deux programmes est de créer, dans la mesure du possible, un environnement authentique en français pour les apprenants. **Les attentes et les résultats d'apprentissage à la fin de la 12^e année sont les mêmes** pour les programmes d'immersion précoce et tardive.

À la fin de leur parcours scolaire en immersion, les élèves développent **un certain niveau de bilinguisme** qui leur permet de fonctionner dans les deux langues et de poursuivre des études postsecondaires dans la langue de leur choix.

Le ministère de l'Éducation du Yukon gère les programmes d'immersion offerts dans différentes écoles.



s

Français langue première

Les écoles de français langue première, comme l'École Émilie-Tremblay et le CSSC Mercier, ont le **mandat de protéger, promouvoir et transmettre la langue et la culture francophones**. Un processus d'admission doit être respecté selon des catégories et des permissions d'admission.

En plus de **répondre aux besoins académiques** des élèves, ces programmes explorent et développent leur identité et leur héritage francophones. L'intégration culturelle est présente au quotidien et des activités culturelles sont intégrées au programme scolaire.

Vous devez savoir que dans ces programmes, **les élèves suivent quand même des cours d'anglais langue première**. Les cours d'anglais sont introduits à partir de la 3^e année et dès la 4^e année, ils ont les mêmes cours d'anglais que les écoles anglophones. Les élèves peuvent poursuivre des études postsecondaires en français ou en anglais. Les écoles de français langue première sont la meilleure option pour le parfait bilinguisme des élèves dans un milieu minoritaire francophone.

En inscrivant votre enfant à nos écoles, **vous vous engagez à reconnaître l'importance de la mission de nos programmes**. Vous signez l'engagement des parents qui explique les mesures pour favoriser l'intégration du français à la maison et la participation de la famille à des activités en français en dehors des heures de classe. L'école ne peut à elle seule transmettre la langue et la culture à un enfant; il faut l'appui et la participation de toute la famille.

L'École Émilie-Tremblay

L'École Émilie-Tremblay offre le programme de français langue première de la maternelle 4 ans à la 6^e année.



Le CSSC Mercier

Le Centre scolaire secondaire communautaire Paul-Émile-Mercier (CSSC Mercier) offre l'enseignement en français langue première de la 7^e à la 12^e année.



L'École Nomade,

l'enseignement à domicile en français langue première de la maternelle 5 ans à la 12^e année, doit aussi respecter un processus d'admission qui est géré par la CSFY.



Le processus d'admission à nos écoles*

** La Commission scolaire francophone du Yukon (CSFY) doit respecter l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés et le Règlement sur l'instruction en français langue première du gouvernement du Yukon pour l'admission de ses élèves.*

Le droit d'admission

Le droit d'admission s'entend d'un parent qui provient de l'une des trois catégories énumérées à l'article 23. Il faut bien comprendre que l'ayant droit est le parent. Toutes les demandes d'admission des catégories 1 à 3 sont acceptées.

CATÉGORIE 1

Première langue : Un parent canadien dont la première langue apprise et encore comprise est le français.

CATÉGORIE 2

Instruction primaire : Un parent canadien qui a reçu une partie de son instruction primaire au Canada en français langue première. Ceci n'inclut pas les écoles d'immersion en français langue seconde.

CATÉGORIE 3

Continuité familiale : Un parent dont un enfant reçoit ou a reçu une partie de son instruction primaire ou secondaire au Canada en français langue première.

Permission d'admission

La permission d'admission s'entend d'un parent qui se retrouve dans l'une des quatre catégories suivantes et dont l'enfant peut être admis selon la politique d'admission de la CSFY en conformité avec l'article 23 et le Règlement. Selon l'entente avec le ministère de l'Éducation, la CSFY peut accepter jusqu'à 5 % de sa population totale d'élèves dans les catégories 6 et 7.

CATÉGORIE 4

Immigrant francophone :

Un parent n'ayant pas la citoyenneté canadienne, mais qui, s'il l'avait, se qualifierait en tant qu'ayant droit.

CATÉGORIE 5

Ancêtre francophone : Un parent canadien qui a un ancêtre francophone canadien. (Se limite aux grands-parents de l'enfant.)

CATÉGORIE 6

Anglophone : Un parent canadien qui parle couramment le français, mais qui ne se qualifie pas sous une autre catégorie et qui choisit de s'intégrer et d'établir un lien authentique avec la communauté francophone. Il faut que l'enfant puisse fonctionner en français avant d'être admis.

CATÉGORIE 7

Immigrant ne parlant ni français ni anglais : Un parent n'ayant pas la citoyenneté canadienne et ne parlant ni français ni anglais.

Le profil recherché

Une famille anglophone de la catégorie 6, peut être acceptée à notre école. Le comité d'accueil rencontre les parents avec l'enfant afin d'évaluer si l'admission cadre avec la mission de la CSFY et si elle est dans le meilleur intérêt de l'enfant.

La famille doit alors démontrer sa compréhension de nos programmes et de la distinction avec l'école d'immersion. Le comité souhaite voir un réel désir d'intégrer la culture francophone dans la famille. La participation de la famille à des activités en français dans la communauté ainsi que du temps passé à la maison en français sont essentiels pour appuyer la demande d'admission de l'enfant. L'enfant doit aussi déjà comprendre le français et le parler avant son admission. Ceci est afin de ne pas nuire à son épanouissement et de s'assurer qu'il aura un appui de la famille dans son apprentissage et le développement de son identité culturelle francophone.

Entrevue avec la famille

Les parents qui inscrivent leur enfant dans les catégories 4 à 7 devront rencontrer le comité d'accueil de la CSFY avec leur enfant. Le comité évaluera si la demande répond aux critères et s'il est dans le meilleur intérêt

de l'enfant qu'il soit inscrit à nos programmes. Le comité fera une recommandation aux commissaires qui prendront ensuite la décision d'accepter ou de refuser la permission d'admission.

Vous pouvez inscrire votre enfant à nos programmes tout au long de

l'année scolaire. Nous demandons par contre que les enfants à la maternelle 4 ans soient inscrits le printemps précédent la rentrée afin de nous permettre de planifier la future année scolaire.

eet.csfy.ca/admission

Partenaires

Nous vous invitons à consulter notre site web pour connaître nos partenaires francophones et découvrir leurs ressources et services.

commissionscolaire.csfy.ca

Références

- Abdelilah-Bauer, B. (2012). Guide à l'usage des parents d'enfants bilingues. Paris, France : La Découverte.
bilinguisme-conseil.com/mon-blog
- Naître et grandir, l'apprentissage de plusieurs langues
naitreetgrandir.com
- Premiers mots, langue maternelle et bilinguisme
firstwords.ca/langue-maternelle-et-bilinguisme-faqs
- Fédération des parents francophones de la C.-B.
developpement-langagier.fpcfbc.bc.ca



csfy.ca

(867) 667-8680, poste 0



